

Le franco-ontarien : portrait linguistique

Alain THOMAS

Université de Guelph

1. Introduction

On sait qu'il a fallu attendre bien longtemps avant que le français parlé au Canada fasse l'objet d'études descriptives dépassant le niveau du bavardage impressionniste et des préjugés sociaux. Il a fallu attendre plus longtemps encore pour que la recherche linguistique s'intéresse aux transformations subies par ce parler canadien quand il se trouve en situation minoritaire. C'est ainsi que l'on a commencé à parler, il y a une dizaine d'années, du « franco-ontarien », et le nombre des travaux qui lui ont été consacrés n'a cessé de grandir depuis cette date.

Le moment est venu, croyons-nous, de recenser ces travaux et de mesurer le chemin accompli, ne serait-ce que pour fournir une base utile aux futurs chercheurs, ou tout simplement pour renseigner le lecteur en quelques pages sur le parler de la plus importante communauté francophone hors Québec au Canada. Une telle entreprise n'est pas sans dangers (oublis, classification, place accordée à chaque publication, etc.), mais nous croyons que la difficulté de la tâche ajoute à la nécessité de l'entreprendre; nous sommes certain que les collègues lésés voudront bien excuser les faiblesses de ce travail difficile et nous les signaler en toute franchise.

La synthèse présentée ici se veut strictement linguistique, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse uniquement aux études qui renseignent sur *les formes* linguistiques employées par les Franco-Ontariens quand ils parlent ou écrivent le français. Seront donc exclus les travaux concernant les attitudes linguistiques, le maintien du français ou l'acquisition de cette langue par les jeunes francophones. Cela ne veut pas dire que ces sujets ne seront jamais mentionnés - ils sont, en fait, si importants pour expliquer les phénomènes linguistiques observés que l'on voit mal comment cela pourrait se faire -, mais simplement qu'ils sont relégués au rôle de toile de fond sur laquelle s'inscrit une certaine utilisation du français.

Nous serons également limité par l'espace accordé à notre contribution dans cet ouvrage et par l'existence de survols partiels sur le franco-ontarien auxquels le lecteur voudra bien se reporter. Ainsi les travaux en morphosyntaxe du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) et ceux consacrés à la phonétique, déjà répertoriés ailleurs, ne feront l'objet que d'observations d'ordre général. Le lexique, la langue écrite et les différences du franco-ontarien avec le français québécois seront par contre traités plus en détail. Nous proposerons enfin, en guise de synthèse, une conclusion et une carte des foyers de recherche axés sur le franco-ontarien.

2. L'aspect lexical

C'est incontestablement le français de la région de Windsor qui a été le plus étudié en Ontario sur le plan lexical. Déjà dans la première moitié du XVIII^e siècle, le père Potier (1904-1905; 1905-1906) relevait des tournures et des vocables anciens qui ne manquaient ni de saveur ni de couleur locale (ex. *donner des coups de pied au soleil* = *rentrer à l'aube après avoir fait la fête*). Ses observations, en fait, se sont effectuées dans tout le couloir du Sud-Ouest ontarien, de Kingston à Détroit, en passant par Niagara, et constituent aujourd'hui un document précieux pour la lexicographie franco-ontarienne et francocanadienne en général.

Hull (1956) relève, dans la région de Windsor, des archaïsmes (les mêmes qu'ailleurs, plus quelques particularités locales qu'il aurait été intéressant de comparer avec celles du père Potier), des mots appris à l'école et utilisés essentiellement par la classe dominante et de nombreux emprunts à l'anglais. Il en conclut, hâtivement selon Cassano (1977 et 1978), que le français de Windsor est une langue hybride à peine comprise des Québécois et dont la caractéristique essentielle est sa pénétration complète par l'anglais. Il faut noter que ce jugement repose sur des conversations de l'auteur avec seulement quatre informateurs principaux, dont un éduqué au Québec, et qu'il n'est pas nécessairement représentatif, par conséquent, de la population dans son ensemble.

L'enquête d'Almazan (1973), menée dans la même région, examine les noms populaires des végétaux et en dresse une liste comprenant à chaque fois, en plus du nom populaire, le nom de famille, le nom français, le nom scientifique latin et le nom anglais.

Le Nord-Est ontarien a fait l'objet, lui aussi, de plusieurs études spécialisées. La liste du vocabulaire des bûcherons de la région de Hearst dressée par Germain (1976 et 1977) et les commentaires correspondants révèlent que les changements de sens observés dans ce domaine se sont faits par métaphore (ex. *truie* = *chaudière*), métonymie (ex. *recevoir son bleu* = FS *être congédié*), étymologie populaire (ex. *bois de colle* < anglais *cull*, = FS *bois de rebut*) ou conservatisme linguistique (ex. *pelle à stim* < anglais *steam*, = FS *grue mécanique*,

qui ne marche plus à la vapeur). Germain note, d'autre part, qu'il est bien ,~ifficile d'enrayer l'anglicisation quand la technologie américaine se répand à l'ensemble du travail forestier.

Laurier (1983) confirme, pour Sudbury, l'anglicisation progressive du vocabulaire. Son analyse du parler de trois générations consécutives d'une même famille, représentées chacune par un seul sujet, révèle une nette augmentation des anglicismes directs (prononciation et sens anglais) et des anglicismes de sens du type *user* (utiliser), qui doublent en trois générations. Pour le reste du vocabulaire, Laurier note une certaine standardisation due essentiellement à la perte d'archaïsmes reflétant un style de vie dépassé : *faire de la terre*, par exemple, disparaît au profit de *défricher*.

Cazabon (Université Laurentienne) travaille depuis 1976 sur le lexique des métiers en voie de disparition dans le Nouvel-Ontario, et en particulier sur le vocabulaire du cheminot-éclaireur, mais les résultats de ces recherches n'ont fait l'objet d'aucune publication jusqu'ici.

Mentionnons enfin, toujours à Sudbury, 22 volumes de contes franco-ontariens publiés par le père Lemieux. L'intention, cependant, est essentiellement folkloriste, et cette mine de ressources précieuses n'a pas encore fait l'objet de recherches linguistiques, à notre connaissance.

Du côté est de la province, on relève la forte anglicisation de certains locuteurs de la région d'Ottawa. Lapierre (1977a) note, par exemple, les formes *il run un truck ; je te dare de descendre la côte, mais chicken pas out*, sans toutefois en indiquer la fréquence; Mayrand confirme cette tendance à propos des élèves franco-ontariens du Collège Algonquin d'Ottawa (dans Lavigne 1977). Ces observations alarmistes sont tempérées par les résultats préliminaires d'une enquête à grande échelle menée à Ottawa et Hull (Poplack 1983) et selon lesquels le taux moyen d'emprunt ne dépasserait pas 3,1 p. 100 du vocabulaire des sujets étudiés. Comme à Sudbury et à Hearst cependant, ce taux est supérieur chez les plus jeunes, ce qui confirme une certaine tendance vers l'anglicisation notée à des degrés divers par de nombreux observateurs. À tout cela, il convient d'opposer le français pratiquement « pur » des milieux ruraux du comté de Prescott-Russell (Lapierre 1977b). Loin d'être contradictoires, ces remarques illustrent assez bien la corrélation qui existe entre l'anglicisation du français et la faiblesse relative des communautés franco-ontariennes, qui représentent à Ottawa et à Prescott-Russell 21 p. 100 et 82 p. 100 de la population totale, respectivement. On constate même que les cultivateurs de cette région francisent certains mots techniques anglais (ex. *milk parlor* > *salon de traite*), phénomène unique et particulièrement encourageant pour la francophonie estontarienne.

Outre les quelques remarques du père Potier sur le vocabulaire du XVIIIe siècle, on ne relève, pour le Sud ontarien, que l'étude de Mougeon et Hébrard (1975) sur l'emploi des mots de liaison anglais *anyway, so, oh boy, well, actually*

et *my golly* dans le vocabulaire français des adultes francophones de Welland. Ces emprunts sont presque exclusivement l'apanage de la classe ouvrière et se présentent donc comme des marqueurs d'un milieu social défavorisé.

Les francophones de Toronto-Hamilton sont remarquablement absents de la carte lexicale franco-ontarienne: les *Témoignages oraux* relevés par Lapierre et son équipe de l'Université d'Ottawa (1982; transcription de 126 bandes enregistrées en 1966 par CJBC Toronto pour le compte de l'émission *401 : Ontario-Sud*) pourraient bientôt combler cette lacune. Le manque d'intérêt pour cette région peut s'expliquer par l'absence de véritables communautés francophones dans un monde où la majorité anglaise est écrasante; la notion de « parler local » devient alors indéfinissable, d'autant plus que le Sud ontarien comporte un assez grand nombre de francophones d'origine québécoise, européenne ou africaine.

Plusieurs études lexicales se distinguent des autres par leur portée supralocale. Il s'agit d'abord d'une enquête sur le vocabulaire français des écoliers franco-ontariens (Carrière 1952) basée sur la reconnaissance passive d'un grand nombre de mots du *Petit Larousse*. On ne sera pas surpris, dans ces conditions, que le vocabulaire ainsi déterminé soit pur de tout anglicisme et qu'il se rapproche, sauf pour les vocables typiquement canadiens (faune, flore, etc.), du vocabulaire des petits Belges de Louvain, évoqué par l'auteur à des fins de comparaison. Il est regrettable que l'on n'ait pas profité des moyens énormes dont on disposait (épreuves soumises à 18 124 élèves dans la moitié des écoles primaires bilingues de la province) pour étudier la *performance* orale et écrite des élèves interrogés. Ce travail aurait pu servir, entre autres, de point de comparaison aux travaux subséquents sur le vocabulaire réel des jeunes Franco-Ontariens.

Étant donné leur situation minoritaire, les francophones de l'Ontario sont en contact constant avec la langue dominante et l'on peut se demander à quel point celle-ci les influence. Outre l'étude préliminaire mentionnée ci-dessus (Mougeon et Hébrard 1975), le CREFO a examiné en profondeur l'emploi des emprunts lexicaux de forme et de sens (substantifs et verbes) par 120 élèves du primaire et du secondaire représentant les communautés francophones de Pembroke, North Bay, Cornwall et Hawkesbury (Mougeon *et al.* 1982). Les domaines où les emprunts de substantifs sont les plus fréquents sont ceux des activités ludiques ou récréatives (pêche et télévision, en particulier), des sports, des toponymes et de la technologie. Contrairement aux mots de liaison évoqués plus haut, ces emprunts comblent une lacune réelle ou perçue comme telle et caractérisent surtout le parler des sujets anglo-dominants, c'est-à-dire ceux qui utilisent l'anglais plus souvent que le français dans leur vie quotidienne. Cette remarque exclut les anglicismes de souche québécoise, comme *truck* (Mougeon, Helier, Beniak et Canale 1984), qui sont parfaitement assimilés au vocabulaire français et caractérisent plutôt les sujets franco-dominants. Quant aux emprunts verbaux, ils sont peu fréquents et s'adaptent généralement bien aux exigences de

la morphologie française (ex. *il a essayé d'escaper, il a grabé Blanche-Neige*); leur proportion augmente cependant si l'on inclut les anglicismes de sens. Il est intéressant de constater que l'ensemble des emprunts relevés, y compris les anglicismes de sens, affecte moins de 4 p. 100 du total des substantifs et des verbes utilisés par les élèves pendant les entrevues. C'est là encore une proportion nettement plus faible que celle à laquelle on s'attendait d'après les prévisions de certains observateurs alarmistes.

Dans une série de publications enfin (1980, 1981 *a* et 1981 *b*), Lapierre démontre l'importance de l'élément français en toponymie ontarienne. D'une manière générale, les toponymes peuvent se diviser en trois catégories selon leur origine :

- anecdotale : pratiques anciennes, légendes, etc. (ex. *Rivière au Crédit*);
- descriptive: explication (ex. *Pointe aux Pins*) ou qualité (ex. *Belle Rivière*);
- dédicatoire : hagionymes (ex. *Saint-Pascal*), commémoration de personnages célèbres (ex. *Marionville*); transpositions toponymiques (ex. *Orléans*) ou pseudo-origine française (ex. *Plantagenet*, dynastie anglaise depuis le XIIe siècle).

La domination anglaise après la conquête a sensiblement modifié la forme de nombreux toponymes. Lapierre distingue les cas de substitution (ex. *Ruisseau Saint-Jean > Humber River*), traduction partielle (ex. *Belle Rivière > Belle River*) ou totale (ex. *Baie du Tonnerre > Thunder Bay*), agglutination (ex. *Petite Côte > Petticoat Creek*) et transformation (ex. *lie au Bois Blanc > Boblo Island*). Il observe, par ailleurs, que de nombreux toponymes restés dans leur forme originale s'orthographient selon les règles de la langue anglaise (ex. *Orleans* sans accent, etc.).

Les études sur le lexique franco-ontarien sont, comme on peut le voir, géographiquement et thématiquement variées. Elles émanent surtout de l'Université d'Ottawa, de l'Université Laurentienne et du CREFO. Elles possèdent en outre des lettres de noblesse historiques remontant au XVIIIe siècle qui font nettement défaut aux autres disciplines linguistiques. Mais si l'on examine le type de travail entrepris, on se rend vite compte que l'aspect lexique-ancien-en-voie-de-disparition l'emporte sur les études de la langue d'aujourd'hui. Il est en effet plus facile d'y trouver des preuves de la richesse du patrimoine franco-ontarien que des renseignements précis sur le lexique contemporain. Un tel déséquilibre s'explique probablement par le désir compréhensible chez de nombreux chercheurs d'étudier le parler franco-ontarien dans son ancien état « pur » et, par là même, de contribuer au renouveau de la fierté franco-ontarienne en évitant de souligner les aspects les plus négatifs d'une communauté minoritaire en difficulté. L'objectivité scientifique, cependant, requiert que l'on s'intéresse également au parler d'aujourd'hui, ne serait-ce que pour le comparer à celui d'autrefois et mieux connaître ainsi les modalités de son évolution. Les récents travaux du CREFO et de Poplack sur les emprunts à l'anglais représentent un pas dans la

bonne direction et signalent un renouveau intéressant dans les études lexicales franco-ontariennes.

3. La morphosyntaxe

C'est au CREFO que nous devons l'essentiel des progrès accomplis dans le domaine grammatical. Animés au départ d'intentions essentiellement pédagogiques, les chercheurs du CREFO se sont attachés à décrire la réalité morphosyntaxique du franco-ontarien dans le but de mieux adapter leurs « unités pédagogiques » (dont on trouvera la liste dans Mougeon *et al.* 1982) aux besoins du milieu scolaire auquel elles s'adressaient. Pour ce faire, on a enregistré en 1974 et en 1975 de nombreux élèves (et quelques adultes) francophones dans diverses localités ontariennes et l'on a analysé les corpus ainsi rassemblés pour dégager, à propos de quelques phénomènes particuliers, les tendances structurales et sociolinguistiques actuelles du franco-ontarien.

Les travaux du CREFO se distinguent par leur nombre, leur variété (thématique et géographique), leur spécificité et surtout leur caractère scientifique : jusqu'à très récemment, en effet, ils étaient les seuls à donner au lecteur, par l'approche quantitative, une idée de l'*ampleur* des phénomènes observés. Les résultats ayant déjà fait l'objet de synthèses (voir, en particulier, Mougeon *et al.* 1982, Beniak, Mougeon et Valois 1985 et Beniak et Mougeon dans ce volume), nous nous contenterons ici d'en rappeler les principales tendances:

- 1) Les aspects non standard de la morphosyntaxe franco-ontarienne s'expliquent tantôt par l'influence de l'adstrat anglais, tantôt par la persistance de formes archaïques, tantôt par l'évolution naturelle du système, ou encore par la conjonction possible de plusieurs de ces facteurs. L'attribution d'un phénomène à telle ou telle cause est rendue difficile par la rareté des documents sur l'évolution du français en Ontario et par le fait que, pour des raisons historiques, l'anglais moderne ressemble beaucoup par certains aspects au français d'autrefois. Comme le fait observer Cassano (1978), un simple parallélisme entre les deux langues ne suffit pas pour parler d'interférence; il faut d'abord mener une enquête dialectologique tant en diachronie qu'en synchronie pour vérifier si les anglicismes apparents ne sont pas simplement des archaïsmes ou des exemples de restructuration interne.
- 2) Certains facteurs linguistiques, comme la fréquence d'occurrence, jouent un rôle important dans la variation grammaticale: le remplacement de l'auxiliaire *être* par *avoir* au passé composé, par exemple, est plus rare avec le verbe *aller*, très fréquent dans la conversation, qu'avec *monter* ou *passer*, qui le sont beaucoup moins.
- 3) Parmi les facteurs extra-linguistiques, c'est le maintien du français aux niveaux individuel et collectif qui contribue le plus à la variation. La sousutilisation de cette langue peut être suffisamment déterminante pour bloquer à un niveau élémentaire le processus d'acquisition des structures difficiles du

français chez les élèves à dominance anglaise. Il n'est donc pas faux de commencer à parler ici d'« effritement syntaxique » et de « désintégration des mécanismes fondamentaux de la langue » (Lapierre 1977a et 1977c). Quant aux sujets sans dominance nette, les bilingues équilibrés, s'ils sont assez francophones pour conserver les archaïsmes comme *sur* (= *chez*) ou *à* (= *de* possessif), ils ne sont pas assez pour bien maîtriser certaines difficultés du français, qu'elles soient de nature intra- ou intersystémique. Il n'y aurait donc que la dominance nettement française qui permette de préserver l'intégrité du français en Ontario.

Les recherches en morphosyntaxe n'émanant pas du CREFO ont surtout exploré la question du genre et celle de l'anglicisation des structures franco-ontariennes. Hull (1956) note pour Windsor que certains mots masculins à initiale vocalique sont employés au féminin (ex. *la même âge, l'air fraîche, une belle été*). De même, Germain (1976) observe que les emprunts à l'anglais se mettent au féminin, contrairement à l'habitude française (ex. *une job, une gang, une sandwich*). Harley (1979) relève une tendance inverse pour l'ensemble du vocabulaire des élèves de la région de Sudbury-Rayside (niveau primaire) : le pluriel *elles*, en particulier, se réduit généralement à *ils*, phénomène également noté par Hull (1956), et d'ailleurs commun à tout le français canadien. Les Franco-Ontariens se situent en cela entre un groupe témoin de Québec (unilingues français), qui commet moins d'erreurs de genre, et un autre, de Toronto (élèves anglophones inscrits dans un programme d'immersion française), qui en fait plus.

Dans le cadre d'une étude générale basée sur l'analyse de plus de 6000 phrases, Vachon (1974) examine la syntaxe des jeunes francophones de la région de Carleton. Les structures rencontrées sont très simples et ne semblent pas évoluer de manière significative entre la 2^e et la 5^e année. L'auteur attribue cette carence à l'apprentissage de l'anglais, qui fixe la langue maternelle des élèves à un stade élémentaire, au rôle restreint que joue le français dans la vie de la communauté (usage essentiellement familial qui ne nécessite pas l'emploi de structures complexes) et au caractère limité du modèle proposé par les parents.

L'influence de l'anglais se fait également sentir dans les alternances de code observées par Poplack (1985) à Ottawa. Les sujets de l'enquête passent facilement à la langue dominante par besoin, pour des raisons d'expressivité, pour expliquer une notion ou encore pour faire un commentaire métalinguistique. Ce passage à l'anglais est généralement conscient, ce qui explique peut-être pourquoi il n'a aucun rapport avec le phénomène d'emprunt, plus insidieux et dépassant les simples faits de « parole ».

Parmi les autres observations touchant à la morphosyntaxe, on relève (Cazabon 1977) le rendement élevé de la suffixation en *-eux*, *-euse* et *-eur*, qu'elle provienne d'archaïsmes comme *bretteux* (= *travailleur peu enthousiaste*) ou de néologismes, tirés de l'anglais (ex. *gorgeux* < *gorgeous*) ou non (ex. *la courtueur*);

une assez grande fréquence des formes interrogatives en *-ti* (Szmidi 1976; Hull 1956); une tendance générale à la simplification morphosyntaxique par surgénéralisation : *pas du talent, j'ai lavé mes mains* (Cazabon 1977), *des animals, une pomme crute, pourrite* (Hull 1956) ; et l'élimination partielle du subjonctif. Mais c'est encore l'anglicisation des structures qui est le plus souvent mentionnée, que ce soit en termes généraux (la majorité des observateurs alarmistes) ou à l'appui d'exemples spécifiques (Cazabon 1977; Lapierre 1977a ; Hull 1956). Il faut cependant agir ici avec la plus grande prudence et ne pas attribuer trop vite à l'interférence de l'anglais ce qui pourrait fort bien être des archaïsmes ou des développements naturels intrasystémiques du franco-ontarien.

4. La phonétique et la phonologie

Comme pour la morphosyntaxe, les études phonétiques du franco-ontarien proviennent en grande majorité d'un seul foyer de recherche: il s'agit du Laboratoire de phonétique expérimentale de l'Université de Toronto. En fait, ces études se définissent tout aussi bien dans les limites plus vastes du franco-canadien, ne serait-ce que par leurs titres et leurs intentions générales. Il semblerait qu'au moment de la publication du premier recueil d'articles sur ce sujet (Léon 1968) on ne s'intéressait pas encore au franco-ontarien en tant que tel:

les francophones canadiens, hors du Québec, sans doute pour des causes historiques, ont conservé la plupart des traits généraux de la langue commune, relevés par Gendron. Il apparaît ainsi un phonétisme canadien « général » où l'acadien est peut-être seul à avoir gardé quelques traits bien particuliers. (Léon 1968 : vi.)

Les divergences phonétiques des parlers français au Canada ne m'apparaissent pas aussi convaincantes et intéressantes que dans les dialectes de France, par exemple. (Lapierre 1977b : 6.)

Ajoutons à cela le fait que les sujets parlants résistent d'ordinaire assez bien à (l'aspect phonétique de l'assimilation linguistique (voir, à ce sujet, Gendron 1967) et l'on comprendra mieux l'identification du franco-ontarien au français canadien « général ». Léon (1968), cependant, laissait déjà entrevoir chez les jeunes une évolution dans le sens du français standard et l'on trouvera ailleurs dans le présent ouvrage (article de Léon et Cichocki) une description détaillée de cette évolution.

À la lecture des résultats obtenus, on est frappé par l'extrême variété des réalisations phonétiques en franco-ontarien. C'est là l'indice d'un système en transition qui semble avoir déjà adopté quelques caractéristiques du français standard sans toutefois avoir abandonné son fonds « traditionnel » canadien. Certains traits phonétiques (le /e/ de *père*, la distinction de longueur /e/-*ɛ:/ la diphtongaison et le /R/) laissent à penser que la jeune génération se rapproche*

de plus en plus d'une prononciation standardisée (style «Radio-Canada »), mais la rareté des observations diachroniques interdit de l'affirmer avec fermeté. Derrière chacune des observations répertoriées, en effet, il y a plusieurs explications possibles que l'on ne peut démêler à cause de la diversité des lieux d'enquête, des sujets interrogés (différences d'âge surtout) et des méthodes d'investigation. Ce n'est qu'au prix d'une approche *comparative* que l'on pourra discerner clairement les tendances et l'évolution de la prononciation franco-ontarienne. Cette approche devra, entre autres choses, évaluer l'influence de *l'anglais* sur le parler français local, tâche jusqu'ici largement négligée en phonétique.

5. Le franco-ontarien et le français québécois

Malgré l'exhortation de Lamérand (1975 : 207) selon lequel « la conceptualisation des entrevues, la répartition des questions et des sujets de conversation, la planification des enquêtes, tout permet des comparaisons intéressantes entre les données québécoises et les données ontariennes », bien peu d'études se sont donné pour but justement d'examiner ce qui distingue les deux parlars. La tâche n'est pas facile, il est vrai, puisque, loin de comparer deux unités monolithiques, il s'agit bien ici de rapprocher deux diversités, décrites selon des méthodes différentes appliquées au parler de locuteurs rarement comparables. À moins que, plus modestement, on explore quelques points précis à partir de sujets ontariens et québécois dont les attributs autres que la province de résidence soient en tous points semblables. C'est ce qu'a tenté de faire le CREFO pour certains aspects de la morphosyntaxe franco-ontarienne et québécoise. La comparaison a révélé que le franco-ontarien était à la fois plus conservateur et plus innovateur que le québécois, les innovations pouvant être d'origine intersystémique (ex. *sur la télévision*) ou intrasystémique (ex. *sur la rue*).

En phonétique, on ne dispose malheureusement pas de données quantitatives comparables à celles du CREFO. Les quelques observations faites dans ce domaine révèlent une prononciation similaire des deux côtés de la frontière (*/a/* inaccentué, Opitz 1968; nasales, Séguinot 1968; occlusives sourdes initiales, Ricciuti 1968; élision de */v/* dans les pronoms et les articles, Poplack et Walker 1984), sauf dans certains cas où l'influence de l'anglais se fait sentir beaucoup plus nettement en Ontario qu'au Québec (*/r/*, Dulong et Bergeron 1980; les mots *TV* et *toboggan*, Mougeon *et al.* 1982). Le corpus Ottawa-Hull (Poplack, sous presse) devrait permettre de comparer directement les locuteurs des deux provinces. On relève déjà (Poplack 1985) une attitude différente des deux groupes devant l'alternance de code: alors que les sujets d'Ottawa passent assez librement à l'anglais dans une conversation en français, ceux de Hull ne le font généralement que dans le cas de commentaires métalinguistiques. Il faut noter cependant que l'alternance de code est un phénomène conscient où le degré de bilinguisme de l'interlocuteur (plus élevé à Ottawa qu'à Hull chez les francophones) joue un rôle prépondérant. Il est probable que l'on trouvera des différences

moins marquées en étudiant d'autres aspects du parler local, d'autant plus que les deux groupes considérés appartiennent à la même communauté urbaine.

les différences notées entre les deux provinces proviennent de ce que (1) les Franco-Ontariens ont beaucoup moins souvent l'occasion d'utiliser la langue qu'ils apprennent dans leur famille ou à l'école (facteur amenant des restructurations internes); (2) beaucoup d'entre eux sont bilingues, voire anglo-dominants (facteur d'interférences); (3) ils sont moins exposés à la pression normative (facteur de conservation des traits archaïques). Rien ne permet de supposer que l'écart va se réduire; on devrait assister, au contraire, à une différenciation accentuée des deux parlers, avec au Québec une tendance vers l'unité linguistique et en Ontario une diversification des parlers régionaux en fonction du taux de concentration francophone des communautés considérées.

6. La langue écrite

L'écrit étant tout d'abord un reflet plus ou moins fidèle de l'oral, on peut admettre qu'il contribue peu à l'évolution de la langue et que, par conséquent, il ne mérite pas d'être examiné ici. Cependant, là où les sujets « écrivent comme ils parlent », comme c'est le cas chez les jeunes Franco-Ontariens (et d'ailleurs de plus en plus chez les jeunes Français), la compétence écrite constitue une source de renseignements précieuse et facile à exploiter, que l'on aurait tort d'ignorer.

À partir de l'analyse de dictées d'un groupe de Franco-Ontariens et de Québécois de l'Université d'Ottawa, Lapierre (1978 et 1979) souligne la fréquence des erreurs de nombre dans les textes franco-ontariens (pluriels non motivés; *-ent* au lieu de *s*; *tout* au lieu de *tous*). La plupart de ces erreurs proviennent de confusions homophoniques (voir plus loin) ou des particularités du parler local (ex. *Le monde mangent, Ils sont tout (/tut/) venus nous voir*).

L'analyse de rédactions d'élèves franco-ontariens a permis à d'autres chercheurs d'étudier également le vocabulaire et la compétence grammaticale des sujets « écrivains ». La première remarque qui s'impose ici touche aux difficultés qu'éprouvent les élèves à maîtriser le français formel enseigné comme modèle de langue écrite. Même en milieu francophone majoritaire comme à Hawkesbury (Beniak, Côté et Mougeon 1980a et 1980b), on observe l'omission ou la substitution fréquente des conjonctions et des prépositions, la confusion des modes subjonctif et indicatif et des auxiliaires *avoir* et *être* dans les formes verbales composées. Mougeon, Green, Truong et Marwick (1981) et Frenette (1978 et 1981) notent à des degrés divers la création de formes grammaticales inexistantes du type *il a découvert*, l'emploi d'anaphoriques sans référent (ou avec référent ambigu ou lointain), la substitution de termes précis par des termes plus généraux, la rareté des formes typiques de la langue écrite (*nous*, passé simple, etc.) et surtout, sur le plan orthographique, de nombreuses confusions

homophoniques (ex. *er/é, a/à, m'ont/mon, ce/se, mes/m'est /mais*, etc.). Ces difficultés sont dues essentiellement, sans doute, à l'écart qui sépare l'écrit de l'oral en français. Mais il faut ajouter à cela le peu d'utilité que représente l'acquisition du français formel dans une province où la communication « officielle » se fait généralement en anglais. Les élèves du primaire, en tout cas, ne semblent faire aucune différence entre les deux codes (Vachon 1974). Ce n'est qu'au secondaire que l'on commence à prendre conscience du degré de formalité que représente l'écrit; les formes non standard y sont alors moins fréquentes qu'à l'oral (voir Canale, Mougeon, Bélanger et Ituen 1977 et Mougeon, Bélanger, Canale et Ituen 1977, à propos de l'usage des prépositions *sur* et *pour* dans la région sudburoise).

L'influence de l'anglais sur le français écrit se manifeste beaucoup plus dans le domaine lexical qu'en morphologie; elle ne provoque cependant pas plus de 10 p. 100 des erreurs relevées, d'après Frenette (1978, élèves de 10^e année à Sudbury). La morphologie de l'écrit étant beaucoup plus proche de l'oral en anglais qu'en français, on ne sera pas surpris de constater que les élèves franco-ontariens écrivent relativement bien cette langue, qu'ils parlent déjà avec aisance. Une étude comparative menée à ce sujet (Mougeon *et al.* 1981) révèle même qu'ils commettent moins d'erreurs dans leurs compositions anglaises que dans leurs compositions françaises, ce qui amène les auteurs à conclure que, du moins en ce qui concerne l'écrit, l'anglais est devenu la première langue de communication des jeunes Franco-Ontariens.

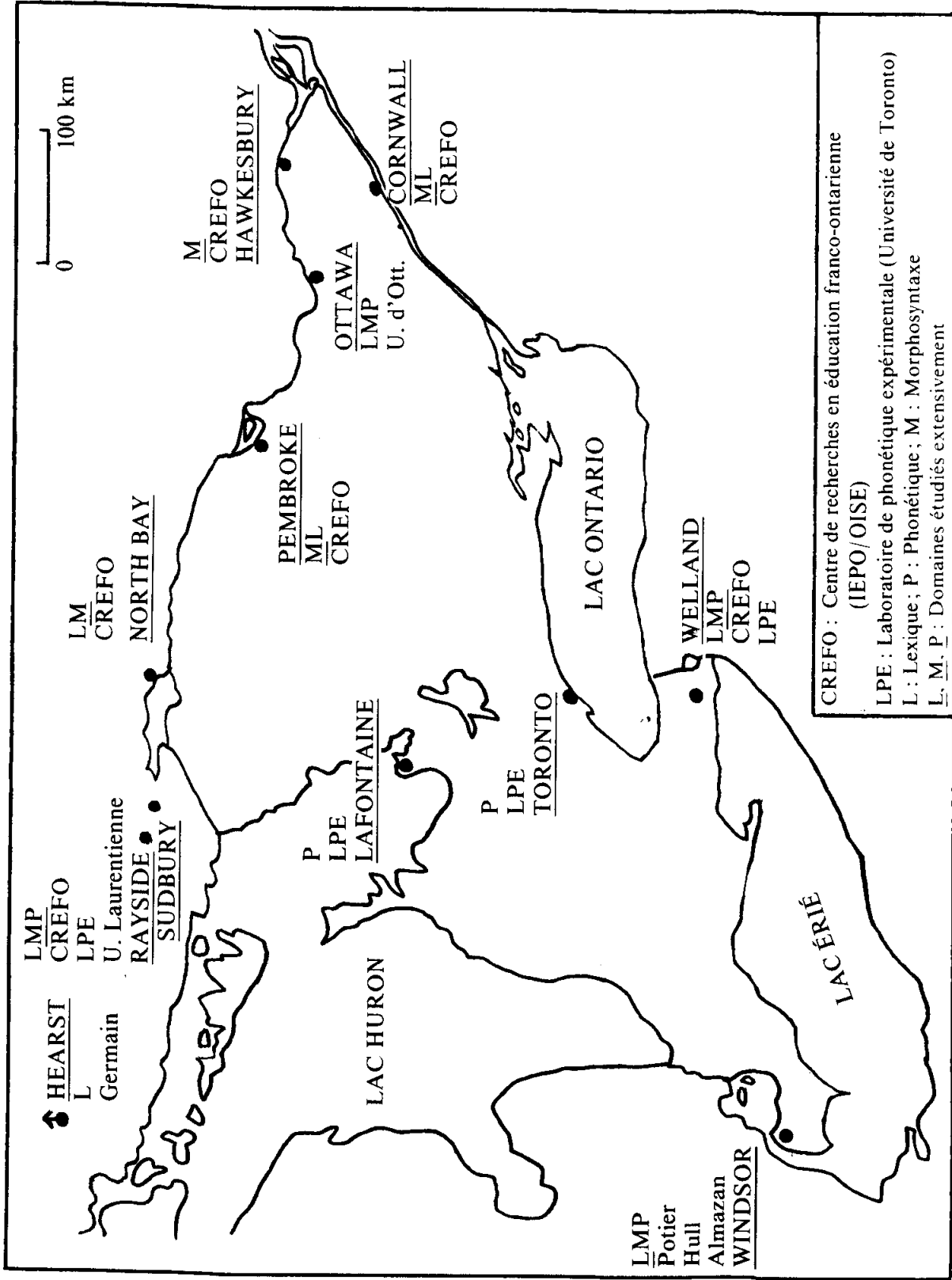
7. Conclusion

À l'issue de cette présentation des travaux de linguistique franco-ontarienne, on peut se féliciter des progrès énormes accomplis dans ce domaine depuis quelques années. Jusqu'en 1973, en effet, on ne relève aucune étude qui traite du franco-ontarien en tant que tel; tous les travaux antérieurs (une dizaine environ) n'utilisent des données ontariennes que pour faire avancer la connaissance du français canadien « général ». Or, depuis cette date, plus de 80 textes ont été publiés. C'est plus qu'un début et c'est suffisant pour dégager les principales tendances synchroniques et évolutives d'un parler minoritaire en voie de transformation.

Sur le plan géographique, on peut voir d'après la carte 1 que la plupart des principaux centres francophones de la province ont fait l'objet de recherches linguistiques, à l'exception peut-être du Nord ontarien (Timmins, Kapuskasing, Thunder Bay, etc.) qui, malgré son importance numérique, n'est représenté que par l'étude spécialisée de Germain (1976 et 1977) à Hearst.

Si l'éventail géographique des communautés étudiées semble assez représentatif de l'ensemble de la Franco-Ontarie, on ne peut en dire autant des foyers de recherche responsables de ces travaux. En effet, presque tout ce qui a

CARTE 1

Répartition géographique des études linguistiques
localisées portant sur le franco-ontarien

été écrit sur la morphologie et la phonétique du franco-ontarien provient de Toronto (du CREFO et du laboratoire de phonétique expérimentale, respectivement). Cette apparente dichotomie peut s'expliquer en phonétique par la nécessité d'un laboratoire de recherche perfectionné; mais en morphologie on est surpris de constater qu'aucune enquête systématique n'a été entreprise ailleurs que dans la capitale ontarienne, avant le très récent corpus Ottawa-Hull, dont l'analyse ne fait que commencer.

De toutes ces recherches, on peut dégager les tendances générales suivantes :

- 1) **Variété de formes linguistiques attestées.** En l'absence d'un organisme centralisateur qui réglemente l'usage de la langue, comme c'est le cas au Québec, le parler franco-ontarien évolue librement selon les contraintes du milieu environnant (milieu minoritaire ou majoritaire, proche ou lointain du Québec, disposant ou non d'institutions françaises). Les médias de langue française ne font qu'ajouter à la diversité en ce sens qu'ils proposent un modèle linguistique qui n'est pas celui des Franco-Ontariens et qui est adopté ou rejeté à des degrés divers par les sujets parlants.
- 2) **Importance du degré de concentration francophone et de la dominance linguistique.** Les recherches du CREFO montrent nettement que la maîtrise du français (vernaculaire, rappelons-le) augmente en fonction des occasions d'emploi de cette langue, que ce soit sur le plan individuel (relié à la dominance linguistique dans la famille et avec les amis) ou sur celui de la collectivité (relié au degré de concentration francophone et à l'existence d'institutions de langue française), les plus grandes différences étant observées entre les sujets qui parlent français avec leurs parents en milieu majoritaire et ceux qui communiquent en anglais dans leur famille en milieu minoritaire. D'autres recherches devraient préciser le rôle des pairs et des médias dans le maintien de la langue, mais on peut supposer, d'ores et déjà, que la combinaison des facteurs « concentration francophone » et « dominance linguistique » permettra de prévoir, de manière assez précise, les modalités du parler de la majorité des Franco-Ontariens.
- 3) **Influence de l'anglais.** Même si certaines formes non standard s'expliquent aisément à l'aide d'arguments intrasystémiques ou constituent des survivances, il est clair que, là où l'anglais présente des formes parallèles, il peut jouer un rôle important qui va du renforcement de tendances naturelles ou d'archaïsmes au remplacement pur et simple de certaines formes françaises. Son influence est beaucoup plus évidente chez les jeunes que parmi les générations précédentes. Son omniprésence dans la vie franco-ontarienne provoque une sous-utilisation du français qui bloque souvent à un niveau élémentaire l'acquisition de cette langue. Bon nombre de jeunes Franco-Ontariens sont ainsi réduits à fonctionner dans une « interlangue » qui disparaît normalement à l'âge préscolaire dans d'autres milieux francophones plus favorisés. L'anglais est d'ailleurs devenu la langue dominante pour une grande partie d'entre eux, surtout dans les

communautés nettement minoritaires (67,5 p. 100 de la population estudiantine francophone à Pembroke, par exemple, d'après Mougeon 1982). On voit donc que, d'une manière générale, les appréhensions alarmistes des leaders communautaires franco-ontariens étaient bien fondées - quoique souvent exagérées -, et il n'est pas certain que l'augmentation des services en langue française soit en mesure d'enrayer la tendance générale à l'anglicisation dans les communautés les plus défavorisées.

Tout en renseignant sur le franco-ontarien, ces conclusions permettent d'avancer quelques spéculations sur la direction des recherches à venir. La diversité croissante des formes linguistiques nous amène à écarter l'idée d'un franco-ontarien clairement définissable au profit de *plusieurs* parlars, sinon d'une multitude d'idiolectes qui seraient fonction des facteurs évoqués plus haut. Dans ce contexte, les comparaisons avec le Québec deviennent difficiles et en partie inutiles, dans la mesure où l'on sait déjà à quels résultats s'attendre. Seule l'analyse comparée de parlars adultes permettrait peut-être de mettre au jour les particularités franco-ontariennes qui apparaissent mal dans la langue des jeunes. Ce travail reste encore à faire.

L'étude de nouvelles communautés non encore explorées apporterait certes de nouveaux éléments à la carte linguistique franco-ontarienne, mais elle ne semble pas urgente dans la mesure où nous disposons déjà de données suffisantes pour vérifier si le comportement linguistique des locuteurs est bien déterminé par les facteurs dégagés ci-dessus. Si c'est le cas, la découverte de nouvelles données ne devrait pas apporter de renseignements importants qui n'auraient pu être prédits d'après les tendances observées dans le reste de la province.

Ce qui fait nettement défaut, par contre, c'est une dimension *diachronique* aux recherches franco-ontariennes. Plusieurs générations sont représentées dans les travaux répertoriés dans cet article, mais elles le sont rarement dans une même étude. Germain (1976 et 1977), Mougeon, Beniak et Bélanger (1982), Laurier (1983) et Mougeon, Beniak et Valois (1984) font exception à cette règle, et il est à souhaiter que d'autres chercheurs les imitent; seuls des travaux de type labovien, en effet, permettront par l'observation des faits en synchronie dynamique de mesurer l'évolution du (ou des) parler(s) franco-ontarien(s).

Il apparaît enfin que, malgré son importance pour le français de l'Ontario, l'interférence de l'anglais n'a pas été étudiée comme elle le méritait. On possède quelques données dans les domaines du vocabulaire et de la morphologie (voir, à ce sujet, l'article de Beniak et Mougeon dans cet ouvrage), mais on sait bien peu de son rôle en phonétique. Le CREFO et l'équipe d'Ottawa-Hull commencent à s'intéresser à cette question. Il est à espérer que la recherche future s'y consacrera activement, ne serait-ce que pour fournir à ceux qui le désirent des armes plus efficaces dans la lutte contre l'anglicisation.

Références

- ALMAZAN, V. 1973. « Les noms populaires des végétaux (région canadienne du Détroit) », *Revue de linguistique romane*, 37 : 150-157.
- BENIAK, É., N. CÔTÉ et R. MOUGEON. 1980a. « Aspects du français parlé et écrit d'élèves franco-ontariens de 2e et 5e années en milieu majoritaire », texte photocopie, Toronto, IEPO.
- BENIAK, É., N. CÔTÉ et R. MOUGEON. 1980b. « Aspects du français parlé et écrit d'élèves franco-ontariens de 9e et 12e années en milieu majoritaire », texte photocopie, Toronto, IEPO.
- BENIAK, É., R. MOUGEON et D. VALOIS. 1985. *Contact des langues et changement linguistique: étude sociolinguistique du français parlé à Welland (Ontario I, Québec*, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- CANALE, M., R. MOUGEON, M. BÉLANGER et S. ITUEN. 1977. « Aspects de l'usage de la préposition *pour* en français ontarien: interférence et/ou surgénéralisation ? », *Travaux de recherche sur le bilinguisme*, 12 : 61-78.
- CARRIÈRE, L. 1952. « Le vocabulaire français des écoliers franco-ontariens », *Bulletin de l'Institut pédagogique Saint-Georges*, II (Université de Montréal).
- CASSANO, P. 1977. « Le français de Windsor », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, 14: 27-30 (Université d'Ottawa).
- CASSANO, P. 1978. « The French of Windsor, Ontario and English Admixture », *Orbis*, 27 (1): 136-159.
- CAZABON, B. 1977. « Vocabulaire et syntaxe des Franco-Ontariens », *Boréal*, 7: 21-31.
- DULONG, G., et G. BERGERON. 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines: L'Atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 vol., Québec, Éditeur officiel du Québec.
- FRENETTE, N. 1978. « Analyse des erreurs de l'écrit des élèves du cycle intermédiaire en anglais et en français », dans B. CAZABON (dir.), *Langue maternelle. langue première de communication ?*, Sudbury, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, 65-80.
- FRENETTE, N. 1981. « Analyse de l'ensemble des erreurs faites par les élèves du cycle moyen aux écoles René-Lamoureux (Mississauga) et Sainte-Jeanne-d'Arc (Brampton) 1 », texte photocopie, Toronto, IEPO.
- GENDRON, J.-D. 1967. « Le phonétisme du français canadien au Québec face à l'adstrat nord-américain », dans J.-D. GENDRON et G. STRAKA (dir.), *Études de linguistique franco-canadienne*, Paris, Klincksieck; Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GERMAIN, D. 1976. « Le vocabulaire français des travailleurs de la forêt du Nord-Est ontarien », *Boréal*, 6 : 13-50.
- GERMAIN, D. 1977. « L'évolution de la langue des travailleurs de la forêt de la région de Hearst », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne française*, 14: 22-26 (Université d'Ottawa).
- HARLEY, B. 1979. « French gender rules in the speech of English-dominant, French dominant and monolingual French speaking children », *Travaux de recherche sur le bilinguisme*, 19 : 129-156.
- HULL, A. 1956. « The French-Canadian dialect of Windsor, Ont.: A preliminary study », *Orbis*, 5 : 35-60.

- LAMÉRAND, R. 1975. « Le français parlé en Ontario », *Actes du colloque sur la situation de la recherche sur la vie française en Ontario*, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.
- LAPIERRE, A. 1977a. « La langue franco-ontarienne », *Le Droit*, 29 janvier 1977, p. 16.
- LAPIERRE, A. 1977b. « Le français des milieux ruraux de Prescott-Russell », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, Université d'Ottawa, 14: 5-9.
- LAPIERRE, A. 1977c. « Où en sont les études sur le français de l'Ontario? », *Archives et recherches régionales au Canada français*, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa.
- LAPIERRE, A. 1978. « Quel français les Franco-Ontariens écrivent-ils? », dans B. CAZABON (dir.), *Langue maternelle, langue première de communication?*, Sudbury, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, 87-108.
- LAPIERRE, A. 1979. « L'orthographe de la langue maternelle: le cas des Franco-Ontariens », *Revue canadienne des langues vivantes*, 36 (1) : 10-23.
- LAPIERRE, A. 1980. « Quelques problèmes de contact de langues en toponymie ontarienne », *Onomastica*, 58 : 18-27.
- LAPIERRE, A. 1981a. *Toponymie française en Ontario*, Montréal, Paris, Études vivantes.
- LAPIERRE, A. 1981b. « Quelques noms français en Ontario », *Onomastica*, 59: 20 et 28-29.
- LAPIERRE, A. 1982. *L'Ontario français du Sud-Ouest: Témoignages oraux*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
- LAURIER, M. 1983. « La langue orale véhiculée par trois générations d'une famille habitant la région de Sudbury », *Revue de l'Université Laurentienne*, 16 (1) : 13-24.
- LAVIGNE, Y. 1977. « French language is bastardized in Ontario, college official says », *The Globe and Mail*, 4 octobre 1977.
- LÉON, P. R., (dir.). 1968. *Recherches sur la structure phonique du français canadien*. « Studia Phonetica 1 », Montréal, Paris et Bruxelles, Didier.
- MOUGEON, R. 1982. « Paramètres extralinguistiques de la variabilité morphologique en français ontarien », dans N. DITTMAR et B. SCHLIEBEN-LANGE (dir.), *Die Soziolinguistik in romanischsprachigen Ländern*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- MOUGEON, R., M. BÉLANGER, M. CANALE et S. ITUEN. 1977. « L'usage de la préposition *sur* en franco-ontarien », *Revue canadienne de linguistique*, 22 (2) : 95-124.
- MOUGEON, R., É. BENIAK et M. BÉLANGER. 1982. « Morphologie et évolution des pronoms déterminatifs dans le français parlé à Welland (Ont.) », *Revue canadienne de linguistique*, 27 (1): 1-22.
- MOUGEON, R., É. BENIAK et D. VALOIS. 1984. « Variation in the phonological integration of loanwords in a bilingual speech community », communication présentée au congrès N.WAVE-XIII, Université de Pennsylvanie, Philadelphie, 25-27 octobre 1984.
- MOUGEON, R., D. GREEN, M.-C. TRUONG et G. MARWICK. 1981. *Le Français et l'anglais écrit des élèves franco-ontariens : analyse des erreurs contenues dans un échantillon de rédactions écrites par des élèves de 12^e et 13^e années*, Toronto, Ministère de l'Éducation de l'Ontario.
- MOUGEON, R., et P. HÉBRARD. 1975. « Aspects de l'assimilation linguistique dans une communauté francophone de l'Ontario », *Travaux de recherches sur le bilinguisme*, 5 : 1-20.

- MOUGEON, R., M. HELLER, É. BENIAK et M. CANALE. 1984. « Acquisition et enseignement du français en situation minoritaire: Le cas des Franco-Ontariens », *Revue canadienne des langues vivantes*, 41 : 315-335.
- MOUGEON, R., *et al.* 1982. *Le français parlé en situation minoritaire*, vol. I, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- OPITZ, H. 1968. « Le « A » inaccentué dans le parler français du Sud de l'Ontario », dans P. R. LÉON (dir.), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, Paris et Bruxelles, Didier, 79-87.
- POPLACK, S. 1983. « The propagation of loanwords within a speech community », communication présentée au congrès NWAVE-XII, Université de Montréal, Montréal, 27-29 octobre 1983.
- POPLACK, S. 1985. « Contrasting patterns of code-switching in two communities », dans H. J. WARKENTYNE (dir.), *Papers from the international conference on methods in dialectology*, Victoria, C.-B., Université de Victoria, Département de linguistique, 363-385.
- POPLACK, S. Sous presse. « The care and handling of a mega-corpus : The Ottawa-Hull French project », dans R. FASOLD et D. SCHIFFRIN (dir.), *Language variation and change*, New York, Harcourt Brace Jovanovich.
- POPLACK, S., et D. WALKER, 1984. « Going through (1) in Canadian French », dans D. SANKOFF (dir.), *Diversity and diachrony*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins, 173-198.
- POTIER, P., s.j. 1904-1905 et 1905-1906. « Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIIIe siècle », *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 3, 1904-1905, p. 213-220; 252-255; 291-293, vol. 4, 1905-1906, p. 29-30; 63-65; 103-104; 146-149; 224-226; 264-267 (ms. de 1743-1758).
- RICCIUTI, A. J. 1968. « Les occlusives sourdes *lpl, ltl, lkl* à l'initiale en français canadien et en français standard », dans P. R. LÉON (dir.), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, « Studia Phonetica 1 », Montréal, Paris et Bruxelles, Didier, 119-130.
- SÉGUINOT, A. 1968. « Étude sur le degré de nasalité des voyelles nasales en français canadien et en français standard », dans P. R. LÉON (dir.), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, « Studia Phonetica 1 », Montréal, Paris et Bruxelles, Didier, 88-99.
- SZMIDT, Y. 1976. « L'interrogation totale dans le parler franco-canadien de Lafontaine. Ontario: Ses formes et ses modalités intonatives », thèse de doctorat, Université de Toronto.
- VACHON, J. 1974. A proposal for a structural analysis of the language development of the child as a base for learning a mother tongue, vol. 2 : *Analyse linguistique*, rapports de recherche préparés pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario.